

INTRODUCTION

Prendre la direction d'une entreprise déjà constituée est pour certains la marque d'une expérience nouvelle (redéploiement professionnel), pour d'autres, l'aboutissement d'une trajectoire professionnelle. Mais quel que soit l'objectif qui y est recherché, le porteur de projet de reprise réalise par son choix souvent irréversible, un saut dans l'inconnu, qui vient bouleverser son existence, tant sur le plan personnel (nouvelles responsabilités) que sur les plans social et familial : nouveau statut, nouveau rôle, nouvelle contribution. D'ailleurs, pour un candidat à la reprise, l'adhésion de la cellule familiale apparaît comme un facteur incitatif ou inhibiteur de sa prise de décision.